

Responsable de l'appel d'offre :

Planète Enfants et Développement,
Zone du bois, Rue Boar Ganga 13, porte 265, 3^{ème} étage
Ouagadougou, BURKINA FASO

Personne à contacter :

Arnaud TOUGMA, Chef de projet PREJEF
Tel : +226 25 36 28 88/ 70 60 22 548
Mail : arnaud.tougma@planete-eed.org

**« Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes Femmes au
Burkina Faso – PREJEF »**

**APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT
D'ASSOCIATIONS TIERS**

Annexe 1 : Lettre de soumission

Annexe 2 : Formulaire de soumission (Canevas de propositions technique et financière)

Annexe 3 : Déclaration du soumissionnaire

INFORMATIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

I - Généralités

1 - Objet de la demande de propositions

Le présent appel à proposition s'intègre dans le volet Promotion de la participation citoyenne et de l'entrepreneuriat de la jeunesse burkinabè de la Délégation de l'Union Européenne et a pour objet de sélectionner des associations tiers qui seront chargées de mettre en œuvre des activités de promotion des Services d'Eveil et d'éducation des Jeunes Enfants (SEEJE) et de promotion de l'entrepreneuriat/autonomisation de la femme.

2 - Personnes admises à soumissionner

- Catégories de personnes éligibles : Les personnes éligibles doivent être des personnes morales, de nationalité burkinabè et être enregistrées auprès des autorités compétentes burkinabè. Les entités en charge de ces activités seront des associations ou des collectivités, intervenant dans les régions du Centre et/ou du Nord.

- Critères pour les sélectionner et leur attribuer le soutien financier :

- Implantation locale ancienne (au moins 3 années d'expériences dans la zone) ;
- Prouver une connaissance du territoire (province du Kadiogo et du Yatenga) ;
- Bonne gouvernance ;
- Être en mesure de mettre en œuvre des activités au niveau de la province ;
- Avoir une expérience dans les domaines des activités demandées, entre autres dans le développement économique et l'appui aux populations vulnérables ;
- Avoir une sensibilité et une capacité à s'adapter au secteur de la petite enfance ;
- Avoir une expérience en gestion de fonds et en reporting financier ;
- Être prêtes à suivre les exigences de l'UE.

Un appel d'offre ouvert est lancé et les organisations concernées sont invitées à déposer leur proposition technique et financière. Un comité de sélection composé du chef de file et des codemandeurs sera mis en place et suivra une grille d'évaluation avec une cotation pour chaque critère.

3 – Les frais de constitution de dossier

Le soumissionnaire paiera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa candidature et l'ONG Planète Enfants & Développement ne sera en aucun cas responsable de ces coûts ni tenue de les payer, de quelque façon que se déroule le processus de la demande de proposition et quel qu'en soit le résultat.

II – LE DOSSIER D'INFORMATION

Le soumissionnaire devra examiner toutes les instructions, et conditions contenues dans le dossier d'appel d'offres. Il assumera les risques s'il ne fournit pas tous les renseignements exigés pour la constitution du dossier de candidature ou s'il ne présente pas une soumission conforme, à tous égards, aux exigences d'information. Cette carence peut entraîner le **rejet de sa proposition**.

III- MODALITES DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comportera :

Une enveloppe contenant l'offre technique

- ❖ Formulaire de candidature qui comprend : La lettre de soumission (annexe 1), le **formulaire de soumission** (annexe 2-partie 1) et, la **déclaration du soumissionnaire** (annexe 3).
- ❖ Les statuts et le récépissé de reconnaissance officielle des structures candidates ;
- ❖ Les rapports d'activités et rapports financiers des 2 dernières années de la structure ;
- ❖ Les rapports de rencontres statutaires des deux dernières années ;

Une enveloppe contenant l'offre financière

- ❖ Une offre financière détaillera clairement tous les coûts (ressources humaines, support, logistique, activités...) de l'Association tiers pour l'exécution des activités (budget détaillé) suivant le canevas de budget (annexe 2-partie 2).
- ❖ RIB afin d'identifier le compte bancaire sur lequel les paiements doivent être faits si l'offre est retenue.

IV- DÉPÔT DES OFFRES

1. Présentation des offres

Les soumissionnaires prépareront une grande enveloppe extérieure anonyme, fermée, portant uniquement la mention : « PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'ASSOCIATIONS TIERS/PREJEF » dans laquelle seront les offres technique et financière de façon distincte et adressée à Madame la Représente Pays de l'ONG Planète Enfants & Développement.

2. Date et heure limite de dépôt des propositions

Les soumissions, présentées conformément à l'article ci-dessus doivent être reçues au plus tard le **vendredi 3 juillet à 17 Heures au secrétariat du bureau de PE&D Burkina Faso, Zone du bois, rue Boar Ganga 13, Porte 265, 3^{ème} étage.**

3. Modification et retrait des offres

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée à condition que la demande de modification ou de retrait soit reçue avant la date limite de dépôt des soumissions.

V- OUVERTURE, ÉVALUATION DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU CONTRAT

1. Ouverture des offres

L'ouverture des propositions se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui choisiront d'y assister à la date et heure indiquées dans l'appel à candidature. Les représentants des soumissionnaires, assistant à cette séance en qualité d'observateur, signeront une feuille de présence.

Le Président de séance de la commission de sélection vérifiera d'abord la date et l'heure de sa réception.

À l'ouverture des plis, le Président de séance procédera à la vérification de la conformité de la présentation des offres suivant les exigences de la présente note d'information.

À l'ouverture de la proposition technique, il annoncera à haute voix et enregistrera : le nom du soumissionnaire ; la présence ou l'absence des pièces exigées.

Tous les renseignements ci-dessus mentionnés sont consignés dans le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis qui est signé par tous les membres de la commission de sélection présents.

2. Contact avec la commission de sélection

Aucun soumissionnaire n'entrera en contact avec la commission de sélection sur aucun sujet concernant sa soumission, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où la sélection sera faite.

Tout effort d'un soumissionnaire pour influencer la commission en ce qui concerne l'évaluation de son offre, la comparaison entre les offres ou les décisions de la Commission de sélection aura pour résultat de faire écarter sa proposition.

3. Évaluation et notation des offres technique et financière

Les propositions technique et financière devront inclure tous les renseignements nécessaires à leurs évaluations. Les offres sont notées sur 100 points. Les associations tiers retenues seront celles qui auront les notes les plus élevées.

La grille d'évaluation se présente comme suit :

Critères d'évaluation	Détail notation	Note maximum
Offre technique		

Expériences		20 Points
Expérience dans le domaine petite enfance/insertion socioprofessionnelle des femmes (rapports d'activités des 2 dernières années)	2 points par rapport à la convention et par rapport à la qualité de l'expérience	08 points
Nombre de communes couvertes actuellement	0,5 point par commune	07 points
Nombre de villages/secteurs couverts actuellement	0,5 point par village	5 points
Méthodologie d'intervention		30 points
Stratégies d'intervention communautaire cohérentes et coordonnées	10 points	
Organisation pour la mise en œuvre des activités cohérente	10 points	
Dispositif de suivi clair	10 points	
Ressources humaines disponibles		10 points
Equipe de gestion	Organigramme	05 points
Equipe de mise en œuvre (Profil, responsabilités, effectif et expérience justifiée par des CV)	2,5 points par animateur (2 animateurs maxi)	5 points
Ressources Matérielles		5 points
Équipements de bureau et matériels informatique	0.5 point par ordi	2 points
Matériels roulants	1 point par moto fonctionnelle (3 motos maxi)	3 points
Gouvernance		15 points
Plans d'actions des deux dernières années	2,5 pt par plan d'action	5 points
Rapports financiers des deux dernières années	2.5 pts par rapport financier	5 points

Rapports des rencontres statutaires des deux dernières années	5 pts si tous les rapports statutaires sont disponibles et corrects (selon le RI)	5 points
Offre financière		20 points
Efficienc e des coûts		10 points
Montant global de la proposition		10 points
TOTAL GENERAL		100 POINTS

4. Publication des résultats

Les résultats seront publiés dans l'Observateur paalga au plus tard une semaine après l'ouverture et l'évaluation des offres.

TERMES DE REFERENCE

I. Contexte général

Planète Enfants & Développement (PE&D) en partenariat avec l'ONG Entrepreneurs Du Monde et l'IMF YIKRI, a obtenu un financement de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) pour la mise en œuvre du **Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes Femmes au Burkina Faso (PREJEF)** dans le Yatenga et le Kadiogo. Ce projet a pour objectif global de contribuer à la stabilité socio-économique du Burkina Faso en renforçant l'entrepreneuriat durable des jeunes en milieu rural, urbain et semi-urbain.

De façon spécifique, l'action de PE&D et ses partenaires vise à former des jeunes femmes au métier d'assistante maternelle, en entrepreneuriat et leadership et favoriser leurs insertions socio-professionnelles.

Plusieurs résultats sont attendus dans ce projet :

- 1. Des services d'éveil et d'éducation des jeunes enfants (SEEJE) économiquement viables et accessibles sont modélisés et diffusés**
- 2. Des SEEJE viables sont créées via l'accompagnement des jeunes femmes à l'entrepreneuriat :**
 - 150 femmes issues des zones non loties de Ouagadougou et de quatre communes périphériques (Saaba, Tanghin Dassouri, Pabré) sont formées au métier d'ASMAT, en entrepreneuriat et au leadership
 - 200 femmes obtiennent des emplois dans des SEEJE
 - 100 « auto-entrepreneuses » mettent en place des SEEJE
- 3. Des SEEJE sont reconnus et encadrés par les acteurs publics et leurs promoteurs se coordonnent**

La stratégie proposée pour atteindre ces résultats s'articule autour d'une collaboration avec des acteurs locaux (associations et collectivités territoriales). L'implication et la participation des acteurs locaux permettront une meilleure appropriation et la pérennité des actions du projet. Dans ce cadre, le présent appel d'offre vise à identifier des associations tiers travaillant actuellement dans les provinces du Yatenga et du Kadiogo.

Les associations retenues auront pour mission de conduire le paquet d'activités relatif aux **résultats 2 et 3** avec pour objectifs de permettre une augmentation très significative de l'impact de l'action grâce à une mobilisation efficiente des ressources locales.

II. Montant de l'enveloppe financière mise à disposition

Le montant indicatif global mis à disposition au titre du présent appel d'offre s'élève à cent quatre-vingt-cinq mille euros (185'000 EUR). L'appel d'offre est organisé en 3 lots :

<p>Lot 1 : Actions de communication et de sensibilisation pour valoriser les métiers de la petite enfance et promouvoir les projets des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animations communautaires • Sensibilisations via les radios locales 	<p>95 000 € et des motos pourront être mises à disposition des animateurs du projet</p>
<p>Lot 2 : Formations techniques de 150 femmes (5 sessions de 30 femmes) au métier d'assistante maternelle dans la région du centre (impression des supports de formation, frais de mobilisation des femmes, frais d'organisation et de logistique, honoraires des formateurs, kits de formation et sessions de certification)</p>	<p>70 000 €</p>
<p>Lot3 : Plaidoyer auprès des autorités locales pour le soutien et l'accompagnement des SEEJE sur leurs territoires ; Animation de réseaux d'accompagnement des femmes entrepreneuses.</p>	<p>20 000 €</p>

Une organisation peut proposer des activités issues des différents lots. Une ou plusieurs associations pourront être retenues sur un même lot. Cependant, le soumissionnaire ne peut dépasser un montant global de **60 000 euros** pour son offre. Une seule proposition par association sera acceptée. Les propositions doivent répondre sans restriction au cahier des charges et être conformes, à tous égards.

III. Cahier des charges

Les tiers intéressés devront assurer des missions qui s'articuleront autour des trois lots :

1. Actions de communication et de sensibilisation pour valoriser les métiers de la petite enfance et promouvoir les projets des bénéficiaires

Des actions de communication et de sensibilisation seront menées dans le Yatenga (communes de Ouahigouya, Oula et Tangaye) et le Kadiogo (communes de Pabré, Saaba, Tanghin Dassouri et les arrondissements 1, 4 et de la commune de Ouagadougou), avec un double objectif. Le premier objectif – augmenter la demande - consistera à faire connaître les besoins des jeunes enfants, leur développement, l'existence des métiers de la petite enfance et des SEEJE, pour que les parents prennent conscience des bénéfices qu'apportent ces structures à leurs enfants et soient incités à les y inscrire. Cette sensibilisation se fera par 1/ les animateurs des associations tiers, appuyés par PE&D, via des animations dans les villages et quartiers avec des méthodes participatives et 2/ la diffusion d'émissions de radio. Ces émissions seront diffusées au minimum deux fois par mois, sur des radios locales et en langue locale. Il s'agira pour l'association retenue de concevoir avec un ou plusieurs groupes de parents un modèle d'émission, faire la grille de programmation avec les contenus, animer les émissions, suivre un groupe d'auditeurs contrôle...

Le deuxième objectif – promouvoir l’offre - concerne spécifiquement les femmes bénéficiaires du projet et ayant ouvert un SEEJE, avec la promotion particulière de leur structure auprès des populations. Cela se fera principalement par des animations publiques en des lieux stratégiques, définis selon les besoins ressortis lors de l’étude de marché et les lieux d’implantation des entrepreneuses. Cette activité sera menée par des associations tiers, soutenues par PE&D et EdM, maîtrisant les zones d’intervention et formées aux techniques de promotion des SEEJE.

L’association doit surtout présenter sa structure RH pour mener à bien les animations dans les zones d’intervention du projet et être apte à faire des communications radios.

2. Formations techniques aux métiers de la petite enfance, en entrepreneuriat et au leadership dans la région du Centre

Pour l’identification des femmes qui bénéficieront de la formation au métier d’assistante maternelle, dans chaque localité, un comité sera mis en place. Ce comité sera composé de membres des communes, du conseil régional, de l’action sociale, des coordinations des femmes, de l’association tiers intervenant dans la zone et sous la supervision du consortium.

150 jeunes femmes, issues des arrondissements 1, 4 et 6 de Ouagadougou et de trois communes périphériques (Saaba, Tanghin Dassouri, et Pabré) seront formées au métier d’assistante maternelle de niveau de Certification de Qualification de Base (CQB) validé par le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l’entrepreneuriat des jeunes. Cette formation de niveau CQB comprend 10 jours de formation théorique sur le métier d’assistante maternelle sur des thèmes tels que l’aménagement de l’espace, la protection de l’enfance, l’alimentation du nourrisson et du jeune enfant, l’accueil des parents, les activités de créativité et d’éveil et, 2 jours de sensibilisation à l’entrepreneuriat et au salariat. Les modules sont déjà conçus et seront mis à disposition de l’association tiers. Les formations devront se dérouler dans un endroit disposant d’une salle de formation adaptée et avec des commodités, de dortoirs pour héberger les femmes non résidentes, et d’un espace pour garder leurs enfants. Aussi, des visites sur un plateau technique (crèche modèle) devront être programmées. La formation inclut également 3 mois de stage ou d’expérience professionnelle antérieure et l’association devra accompagner les femmes dans la recherche de leur stage. La formation des femmes au métier d’assistante maternelle sera ponctuée par des sessions de certification réalisées par le secrétariat permanent de la commission nationale des certifications. Au total 5 sessions regroupant 30 femmes formées seront organisées et ces formations seront organisées par les tiers.

Les modules : 11 modules à imprimer pour chaque femme, nb de pages/module, couleur ou N/B

Les frais de mobilisation des femmes à former non résidente :

- Déplacement (aller-retour)
- Hébergement (12 jours)
- Restauration (Matin et soir pendant 12 jours)

Les frais d'organisation :

- Location de salle (5 sessions de 12 jours/session)
- Pause-café pause déjeuner (femmes à former, formateurs, superviseurs/ pendant 12 jours/session)
- Papeterie et petits matériels (papier Craft, bloc note, rame de papier, marqueurs, ciseaux, colle, punaise etc.)
- Transport (sorties terrain)
- Frais de gestion de l'unité d'accueil des enfants

Le kit de formation doit contenir au minimum du matériel de couchage (natte et moustiquaire), matériel de cuisine (petite marmite, casserole, spatule, cuillère, farine infantile enrichie), du matériel et des produits d'hygiène (bouilloire, pot, eau de javel, savons, couches) et des jeux et jouets.

Les sessions de certification : Les sessions de certification seront organisées en collaboration avec le SP/CNC, qui adressera une facture à l'association tiers retenue. En plus de cette facture, l'association tiers devra prendre en charge les frais de dossier des candidates plus les frais d'organisation des sessions de certification (Location de salle, mobilisation des candidates, papeterie et petit matériels).

3. Plaidoyer auprès des autorités locales pour le soutien et l'accompagnement des SEEJE sur leurs territoires et animation de réseaux d'accompagnement des femmes entrepreneuses.

Plaidoyer :

Des actions de plaidoyer seront mises en œuvre auprès des autorités territoriales locales sur l'importance du développement de la petite enfance et son intégration dans les plans de développement communaux dans les régions du Nord et du Centre. Les communes concernées par ces actions de plaidoyer seront Oula, Tangaye et Ouahigouya pour la région du Nord et Tanghin Dassouri, Pabré, Koubri, Saaba et dans les arrondissements 1, 4 et 6 de Ouagadougou pour la région du Centre. Les tiers seront en charge d'assurer ce plaidoyer auprès des autorités avec l'appui technique de PE&D et participeront à au moins un cadre de concertation communal par an et par commune.

Animation de réseaux :

Deux réseaux locaux de femmes entrepreneuses du secteur de la petite enfance seront mis en place dans les régions du Centre et du Nord par des associations tiers, appuyées par PE&D. Les femmes entrepreneuses et travaillant dans le domaine de la petite enfance se réuniront 1 fois par an et par région. Ces rencontres seront animées par des femmes leaders identifiées au préalable avec l'appui technique de PE&D, afin d'assurer la promotion et la professionnalisation des promoteurs des SEEJE. A travers ces réseaux, les promoteurs des SEEJE seront informés sur les pratiques innovantes, la gestion commerciale, pourront partager leurs expériences et s'organiseront pour prendre part aux événements de grande ampleur sur l'entrepreneuriat au Burkina Faso, tel que le salon de l'entrepreneuriat de Ouagadougou.

IV. Langue de l'offre

La proposition préparée par le soumissionnaire ainsi que toute correspondance et tout document concernant la soumission seront rédigés en langue française (tout document imprimé fourni par le soumissionnaire et rédigé dans une autre langue, doit être accompagné d'une traduction en langue française). Seules les parties traduites en français seront considérées partie prenante de l'offre.

V. Délai d'exécution

Les activités des associations tiers retenues, seront mises en œuvre du 1^{er}/septembre/2020 au 31/décembre/2022 soit 28 mois et un contrat de partenariat sera conclu entre les associations tiers sélectionnée et l'ONG PE&D. Un reporting mensuel des activités sera demandé à chaque partenaire.

Annexe 1 :

LETTRE DE SOUMISSION

Ouagadougou ou Ouahigouya, le JJ/MM/AA

Nom de l'Association

(Sigle de l'Association)

BP :

À

Contacts :

Madame la Représentante Pays de

Bureau :

Planète Enfants & Développement

Mobile :

Email :

Objet : Soumission relative à l'appel à projet pour le recrutement de tiers

Je, soussigné(e) (**nom et prénom du signataire**), (**titre du signataire**) de (**nom et sigle de la structure**), ai l'honneur de vous proposer nos services, au titre d'association partenaire pour la mise en œuvre des activités du Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes Femmes conformément à votre appel à candidature en date du JJ/MM/ 2020.

Notre proposition, qui porte sur les lots..... avec un budget global de, tient compte des TDR que nous avons reçu ainsi que de toutes les conditions figurant dans l'appel à candidature.

Notre proposition demeurera valide pendant au moinsà compter de la date de soumission.

Nous reconnaissons et concevons que PE&D n'aura aucune obligation et aucun contrat contraignant n'existera tant que la convention de partenariat n'aura pas été signée.

Veuillez agréer, Madame la Représentante Pays de Planète Enfants & Développement, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom, Prénom, titre du 1^{er} responsable de l'Association, signature et cachet

Tel :

E-mail :

Annexe 2 :

FORMULAIRE DE SOUMISSION

A. PARTIE 1 - PROPOSITION TECHNIQUE

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION TIERS

1. **HISTORIQUE** (*date, motif et lieu de création de l'association tiers, loi régissant l'association*)
2. **DOMAINES D'INTERVENTION** (*figurant sur le récépissé*)
3. **STRATEGIES D'INTERVENTION**
4. **PRINCIPALES REALISATIONS DES 2 DERNIERES ANNEES (2017 - 2019)**

Nom du projet	Période d'exécution	Partenaires Financiers, montant total du projet	Zone de mise en œuvre du projet	Brève description du projet

5. **EXPERIENCE DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE OU DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES** (*décrire l'expérience de l'association dans les domaines mentionnés, types d'activités menées, les objectifs visés, les résultats atteints*)
6. **CAPACITES OPERATIONNELLES DE L'association** (*les organes, les ressources humaines, matérielles et financières*)
 - a. **Organisation** (*composition : Assemblée générale, Bureau exécutif, commissaires aux comptes, secrétaire exécutif, Conseil d'administration, etc.*)
 - b. **Ressources humaines** (*personnel de coordination, équipe technique, de terrain*)

Poste	Qualification/ Niveau d'Etudes	Expérience professionnelle
Personnel de coordination (<i>Coordonnateur, chargé de programme, responsable suivi évaluation, comptable</i>)		
Personnel de terrain (<i>animateurs</i>)		
Personnel de soutien (<i>Gardien, Femme de ménage/ technicienne de surface</i>)		

c. Ressources matérielles

Désignation	Quantité	Etat		Source d'acquisition
		Bon	Mauvais	
Logistique roulante (<i>motos, véhicules, ...</i>)				
Matériel informatique et péri-informatique (<i>ordinateurs de bureau, ordinateurs portables</i>)				

Matériel de sensibilisation (*boite à image, vidéo projecteur, mégaphone, amplificateur, microphone, films, groupe électrogène, ...*)

d. **Ressources financières** (*Provenance des finances de la structure*)

e. **Partenaires** (*techniques et financiers*)

f. **Siège de l'OBC** (*indiquer l'adresse, les contacts bureau, mobile et Email*)

g. **Zone d'intervention de l'association** (*pays, région, province, communes, villages/secteurs*)

II. METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

1. Zone d'intervention et Contexte

2. Résumé de l'intervention (15 lignes)

3. Objectifs, résultats attendus et stratégies

Objectif général (celui du projet) :

Objectifs spécifiques	Résultats attendus (<i>du projet</i>)	Stratégies d'intervention (<i>méthodologie d'intervention, techniques d'animation, innovation, créativité, appui conseil, mobilisation communautaire</i>)

4. Plan d'action

Objectif principal									
	Actions	Ressources (humaines et matérielles)	Début/ (date)	fin	Indicateurs résultats	de	Sources vérification ¹	de	Risques et réponses
Objectif spécifique 1									
Objectif spécifique 2									

Autres points :

Les associations tiers devront :

- Décrire le mécanisme de suivi-évaluation qui sera mis en place,
- Décrire comment l'action pourrait se poursuivre après la fin du projet (Facteurs de pérennisation de l'action)
- Mentionner leurs besoins en termes d'appui technique.

¹ Rapport d'activité, relevé bancaire, Etats de paiement/ d'émargement, reçus et factures, Bordereaux de transmission....

B- PARTIE 2 - CANEVAS DU BUDGET

Budget de l'action		Septembre 2020 à Décembre 2022			
Lot	Désignation	Unité	Nbre d'unités	Valeur unitaire (en CFA)	Coût total (en CFA)
Lot 1	Actions de communication et de sensibilisation pour valoriser les métiers de la petite enfance et promouvoir les projets des bénéficiaires				
	- Actions de communication sur les métiers de la Petite Enfance (impression support, frais de mobilisation)	Par année			
	- Sensibilisation médias et de proximité sur la Petite Enfance (pec animateur radio/réalisation d'émission radio, traduction, diffusion et rediffusion)	Par année			
	- Renforcement de capacité des tiers (Salaire brut personnel projet + Cnss)	Par mois			
	Identification et renforcement des organisations tiers (soutien aux tiers/fonctionnement)				
	- Coût des véhicules (Carburant+Entretien et réparation des véhicules)	Par mois			
	- Téléphone-Internet-Eau -Electricité	Par mois			
	- Fournitures et consommables de bureau	Par mois			
Sous total Lot 1					
Lot 2	Formations techniques aux métiers de la petite enfance, à l'alphabétisation fonctionnelle, en entrepreneuriat et au leadership dans la région du Centre				
	- Impression des supports de formation (modules)	Par module			
	- Frais de mobilisation des personnes à former	Par personne			
	- Frais d'organisation des formations	Homme /Jour			
	- Honoraires des formateurs	Homme /Jour			
	- Kits de formations	Par personne			
	- Sessions de certification par habilitation	Par session			
	Identification et renforcement des organisations tiers (soutien aux tiers/fonctionnement)				
	- Renforcement de capacité des tiers (Salaire brut personnel projet + Cnss)	Par mois			
	- Coût des véhicules (Carburant+Entretien et réparation des véhicules)	Par mois			
- Téléphone-Internet-Eau -Electricité	Par mois				
	- Fournitures et consommables de bureau	Par mois			
Sous total Lot 2					
Lot 3	Plaidoyer auprès des autorités locales pour le soutien et l'accompagnement des SEEJE sur leurs territoires				
	- Actions de plaidoyer auprès des autorités territoriales locales	Par rencontre			
	Animation de réseaux d'accompagnement des femmes entrepreneuses				
	- Animation du réseau des acteurs de la prime enfance	Par rencontre			

Identification et renforcement des organisations tiers (soutien aux tiers/fonctionnement)					
- Renforcement de capacité des tiers (Salaire brut personnel projet + Cnss)	Par mois				
- Coût des véhicules (Carburant+Entretien et réparation des véhicules)	Par mois				
- Téléphone-Internet-Eau -Electricité	Par mois				
- Fournitures et consommables de bureau	Par mois				
Sous-total Lot 3					-
Montant total de l'action					-

Des lignes budgétaires peuvent être ajoutées au canevas de budget à condition qu'elles permettent l'atteinte des objectifs du présent appel.

Annexe 3 :

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Nous, soussignés,en présentant la soumission pour : Le Projet d'appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes Femmes au Burkina Faso,

Suite à l'appel d'offre lancé par : L'ONG Planète Enfants et Développement,

déclarons ce qui suit et certifions que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Nous déclarons au nom de : que :

- 1) nous avons lu et comprenons le contenu de la présente déclaration ;
- 2) nous savons que la soumission ci-jointe peut être disqualifiée si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards ;
- 3) Nous savons que le contrat, s'il nous est octroyé, peut être résilié si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards ;
- 4) nous sommes autorisés par le soumissionnaire à signer la présente déclaration et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe ;
- 5) aucune tentative d'influence, manœuvre d'influence ou pression indue ne sera faite à la commission de sélection sur aucun sujet concernant sa soumission, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où la sélection sera faite ;
- 6) que toutes les informations fournies dans la soumission rendent compte de la situation réelle du soumissionnaire
- 7) que si le soumissionnaire est retenu, il ne sous-traitera pas avec d'autres tiers pour l'exécution des activités qui lui seront confiées dans le cadre de ce présent appel d'offre.

Prénom, nom et titre de la personne autorisée

par le soumissionnaire

Signature

Date